



MAGAZINE

INTERCOMMUNALITÉ 1

Une présidence vourloise

VOIRIE 1

*A74 : Nouvelle Liaison
Lyon/Saint-Etienne*

POLICE MUNICIPALE 2

*Plus de sécurité pour les
brignairots*

PETITE ENFANCE 4

Extension de la Câlinerie

DOSSIER 5

Petites histoires de rues

FINANCES 8

*1997 : une nouvelle année
de détente*

EMPLOI 9

*Un apprenti dans les
services municipaux*

URBANISME 11

*Logement : la
métamorphose se poursuit*

En
avant-première
dans votre
magazine de ville
Une brochure spéciale
sécurité routière
Lisez et jouez


RUE
MÈRE ELISE-RIVET


PLACE
Guy DE CHAULIAC
Le Père de la Chirurgie au XIV^e Siècle
a Exercé à l'Hôpital de BRIGNAIS


RUE
DES
ROULIERS


PLACE
DU
VIEUX-PONT


RUE
DU COLONEL
ROBERT GUILLAUD
MARTYR DE LA RÉSISTANCE
SAINT-GENIS-LAVAL - 1944

CHASSONS TOUS ENSEMBLE L'INDIFFERENCE

La réunion de quartier qui s'est déroulée à l'initiative de la Municipalité fin Mars, a répondu aux attentes des élus et nous l'espérons à celle des participants.

Non seulement, une bonne proportion des habitants du quartier de Rochilly, les Saignes, les Collonges et la Gare s'était déplacée, mais en plus un réel dialogue s'est établi.

Ce soir là, les sujets ne manquaient pas : la voirie, l'éducation, la circulation et surtout la sécurité ont fait l'objet d'échanges enrichissants.

Après les critiques ou les remarques, traduisant une anxiété certaine, des propositions concrètes ont été évoquées en matière de prévention, de compréhension des autres et de respect mutuel, voire même de justice.

A travers deux heures de discussion, nous Elus, nous avons ressenti une réelle motivation des personnes présentes à s'investir dans la vie de la commune, notamment par le biais de la vie associative.

Nous Elus, nous avons compris que vous aimez votre Ville et que tout ce qui s'y passe ne vous laisse pas indifférents.

On ne gouverne pas par décrets l'ensemble d'un village, d'un territoire ou d'un pays.

C'est aussi le fruit du respect, de l'écoute et s'il le faut de la fermeté. Et c'est à cette grande aventure que nous vous convions, non seulement à l'occasion de telles réunions mais aussi 365 jours par an.

Chacun d'entre nous doit se sentir concerné ; chassons l'indifférence, chassons l'égoïsme.

Et pour cela, tous les membres du Conseil municipal sont à votre disposition.

Le Maire
le 7 Avril 1997.

Magazine édité par la Municipalité de Brignais.
Hôtel de Ville - 28, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. 04 78 05 15 11 - Fax 04 78 05 55 51

Responsable de la Publication : Brigitte MARQUAND.

Secrétariat de la Rédaction : Martine DALTIO.

Collaborateurs de la rédaction : Philippe BLAIN,

Chantal EYNAUD-LASSALLE, Christine GASNIER, Sylvie GIAGNORIO.

Photos de couverture : Pierre ROCHEBLOINE.

Reportages photos : Brigitte MARQUAND, Pierre ROCHEBLOINE.

Mise en page, Composition, photogravure : LASERCOLOR, Brignais.

Impression : BRAILLY, Chaponost.

Régie publicitaire : Service Information Communication Ville de Brignais.

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 1997.

ISSN : en cours

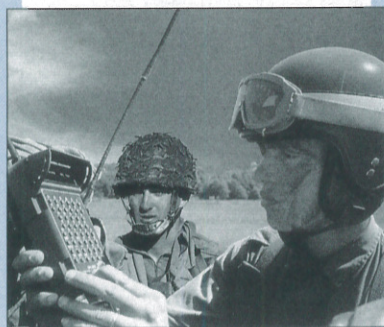
PROFESSIONNALISATION DES ARMÉES : L'ARMÉE DE TERRE RECRUTE

L'Armée de Terre est le premier créateur d'emplois en France.

A partir de 1997 et jusqu'en 2002, chaque année, 10 000 emplois représentant 400 types de métiers seront offerts aux jeunes de nationalité française, célibataires, âgés de 18 à 24 ans et titulaires d'un CAP ou d'un baccalauréat.

La rémunération mensuelle avoisine 6 000 F dès l'engagement et augmente au rythme de l'avancement. Elle est complétée par des avantages tels que les primes d'engagement ou de service à l'étranger, le logement gratuit pour les célibataires ou les repas à tarifs réduits.

Tous ces jeunes engagés volontaires auront droit, à l'issue de leur service, à une aide à la reconversion qui leur permettra d'amorcer une seconde vie professionnelle accompagnée d'une formation et d'une expérience reconnues dans le monde du travail. Permanence à l'Hôtel de Ville de Brignais les premiers mercredis de chaque mois de 14 H à 16 H 30. ou renseignements au C.I.R.A.T de Lyon au 04 72 80 26 66..



RASSEMBLEMENT HARLEY DAVIDSON

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'événement se déroulera à Brignais sur le site de l'ancien camping municipal les 7 et 8 Juin. Pendant tout le week-end, les inconditionnels de la célèbre marque américaine pourront assister à de nombreuses animations. Tarif spécial pour les brignairots sur présentation d'un justificatif de domicile. 25 F.

ETAT CIVIL DU 1^{er} OCTOBRE 1996 AU 28 FEVRIER 1997

NAISSANCES :

CEYSSAT Sylvain, né le 2 Octobre 1996, à Sainte Foy les Lyon
COIN Timothée, né le 2 Octobre 1996, à Ecully
PERRIER Lorick, né le 8 Octobre 1996, à Pierre Bénite
ROLLET Mathias, né le 8 Octobre 1996, à Pierre Bénite
ROBART Anthony, né le 12 Octobre 1996, à Lyon 9^{ème}
CROZE Laurent, né le 16 Octobre 1996, à Vénissieux
POURRAT Marie Claire, née le 16 Octobre 1996, à Sainte Foy les Lyon
VIEL Odin, né le 18 Octobre 1996, à Ecully
COLLIN Robin, né le 20 Octobre 1996, à Pierre Bénite
N'SILU Jessica, née le 25 Octobre 1996, à Pierre Bénite
DIJOUX Mike, né le 30 Octobre 1996, à Pierre Bénite
VISSAC Bérénice, née le 6 Novembre 1996, à Saint Priest
BONNET Arnaud, né le 12 Novembre 1996, à Pierre Bénite
CHAMBRON Rémi, né le 12 Novembre 1996, à Ecully
MISTRETTA Kevin, né le 12 Novembre 1996, à Lyon 8^{ème}
CONTAMIN Eddy, né le 15 Novembre 1996, à Pierre Bénite
LAURENT Pierrick, né le 18 Novembre 1996, à Vénissieux
AUBERGER Lucas, né le 20 Novembre 1996, à Sainte Foy les Lyon
LOPEZ Anne Laure, née le 20 Novembre 1996, à Sainte Foy les Lyon
ROLLAND Antoine, né le 25 Novembre 1996, à Sainte Foy les Lyon
MANSOURI Ines, née le 27 Novembre 1996, à Pierre Bénite
COSTE Solène, née le 28 Novembre 1996, à Pierre Bénite
PINCHINOT Matthias, né le 28 Novembre 1996, à Pierre Bénite
COCHELIN Charlyne, née le 4 Décembre 1996, à Pierre Bénite
MARCHAND Cyril, né le 4 Décembre 1996, à Pierre Bénite
BILLOTET Francheska, née le 9 Décembre 1996, à Givors
FOURRIER Mathilde, née le 13 Décembre 1996, à Pierre Bénite
GALLEAN Fleuriane, née le 13 Décembre 1996, à Pierre Bénite
ANDRIEUX-BOISSAC Julie, née le 14 Décembre 1996, à Lyon 8^{ème}
ROUGIES Nicolas, né le 16 Décembre 1996, à Lyon 3^{ème}
GROSBOIS Arnaud, né le 17 Décembre 1996, à Pierre Bénite
MOORAT Cécile, née le 20 Décembre 1996, à Sainte Foy les Lyon
SAHUC Mathieu, né le 23 Décembre 1996, à Sainte Foy les Lyon
VOISIN Mélanie, née le 23 Décembre 1996, à Pierre Bénite
NEKAZ Siam, né le 24 Décembre 1996, à Pierre Bénite
LAKHDARI Haron, né le 26 Décembre 1996, à Vénissieux
BOURLET Léa, née le 8 Janvier 1997, à Ecully
CHAMPEAUX Cindy, née le 10 Janvier 1997, à Pierre Bénite
DURECU Sammy, né le 10 Janvier 1997, à Ecully
THOUVENIN Romane, née le 10 Janvier 1997, à Pierre Bénite
TURKER Mustafa, né le 10 Janvier 1997, à Pierre Bénite
ANGLADE Nicolas, né le 15 Janvier 1997, à Pierre Bénite

BENIERE Chloé, née le 17 Janvier 1997, à Pierre Bénite
DIAZ Arthur, né le 20 Janvier 1997, à Pierre Bénite
DEPRAZ Tom, né le 21 Janvier 1997, à Pierre Bénite
BOURRET Alexandre, né le 22 Janvier 1997, à Pierre Bénite
BUGUET Julia, née le 27 Janvier 1997, à Saint Priest
CORGIER Stecy, née le 2 Février 1997, à Ecully
BARRAQUAND Manon, née le 6 Février 1997, à Pierre Bénite
VIRY Justine, née le 9 Février 1997, à Ecully
DJEBALI Isam, né le 12 Février 1997, à Pierre Bénite
PAQUET Dorian, né le 19 Février 1997, à Pierre Bénite
GALATI Anthony, né le 24 Février 1997, à Pierre Bénite
JEAUX Emilie, née le 25 Février 1997, à Sainte Foy les Lyon
SALMI Alexandre, né le 25 Février 1997, à Pierre Bénite
BEN SASSI Kenza, née le 27 Février 1997, à Villeurbanne

MARIAGES :

EMPTAZ Régis et BROSSARD Françoise, le 5 Octobre
GAUTHIER Pierre Alain et DUMORTIER Brigitte, le 26 Octobre
BERT Roland et DEUR Dominique, le 9 Novembre
MINSSIEUX Frédéric et MABIT Isabelle, le 16 Novembre
GALATI Vincent et DARET Aurélie, le 28 Décembre
DUSSURGET Michel et SANTINI Bénédicte, le 28 Décembre
LABROUSSE Serge et TREVV Yvette, le 15 Février
MINSSIEUX Pierre et LOMBARKIA Nour, le 15 Février

DÉCÈS :

BONGIOVANNI Roger, 55 ans, le 11 Octobre à Brignais
VARAGNAT née FERLAT Maria, 95 ans, le 11 Octobre à Francheville
ATTALI Nessim, 70 ans, le 15 Octobre à Pierre Bénite
MANZINI Alberto, 79 ans, le 15 Octobre à Francheville
BRUN Maria, 88 ans, le 11 Novembre à Brignais
DUPONT Jean, 95 ans, le 24 Novembre à Chazelles-sur-Lyon (Loire)
DEJEAN Anne, 85 ans, le 5 Décembre à Brignais
FONTANA Mario, 71 ans, le 8 Décembre à Brignais
LEBRAT Elie, 86 ans, le 9 Décembre à Francheville
EUDES Jean, 69 ans, le 12 Décembre à Pierre Bénite
AYNOUS Mohamed, 78 ans, le 14 Décembre à Brignais
TEGANI Ahmed, 73 ans, le 31 Décembre à Saint Genis Laval
DAVENAS née BERNERD Marie, 64 ans, le 3 Janvier à Brignais
LARMET André, 87 ans, le 4 Janvier à Brignais
NICOURT Jean, 88 ans, le 12 Janvier à Brignais
SALVAT Zéphirin, 83 ans, le 21 Janvier à Pierre Bénite
RAVUT Paul, 84 ans, le 30 Janvier à Brignais
BOURGEOIS Marie, 97 ans, le 1^{er} Février à Brignais
VALES née HUVET Maria, 90 ans, le 4 Février à Lyon 5^{ème}
CHOUQUER née D'ERRICO Maria, 83 ans, le 11 Février à Brignais
CHABANNES née PORTELLI Lucie, 86 ans, le 17 Février à Pierre Bénite

Communauté de communes : une présidence vourloise

Commune du doyen des Maires, c'est à Chaponost que revenait le privilège d'organiser le 11 Mars dernier, la première réunion du Conseil de Communauté : une assemblée de 23 membres titulaires, doublée de 23 suppléants, tous issus des Conseils municipaux de Brignais, Chaponost, Millery, Montagny et Vourles.

Sur proposition du Maire de Montagny, Pierre Neyroud, Maire de Vourles, s'est porté candidat à la présidence et a été plébiscité sans surprise, dans une belle unanimité.

Les votes qui ont suivi ont fait l'objet d'un même esprit de consensus, comme la désignation

des membres du bureau. Composé de 4 vice-présidents, c'est l'organe collégial qui aura la responsabilité de la mise en œuvre des mesures prises par le Conseil communautaire. Il est donc composé de Michel Thiers, Henri Fillon (Maire de Chaponost), Marc Cliet (1^{er} adjoint au Maire de Millery) et Robert Favier (Maire de Montagny).

A brève échéance, le Conseil de Communauté va réfléchir sur l'élaboration de son budget avec la volonté bien affichée par les 5 communes, de ne pas créer de charges supplémentaires pour le contribuable. Car l'intérêt d'une telle structure est de réfléchir sur un devenir commun du territoire et

ainsi, de pouvoir prétendre à des aides financières de l'Etat ou de la Région. Le Conseil de Communauté travaille déjà avec les services de la Région, sur son adhésion au contrat global de développement de l'Ouest Lyonnais. ■



De gauche à droite, les Maires ou représentants des communes membres de la Communauté de la Vallée du Garon : Marcel Masson (Brignais), Marc Cliet (Millery), Michel Thiers (Brignais), Pierre Neyroud (Vourles), Henri Fillon (Chaponost), Robert Favier (Montagny).

Les délégués titulaires représentant Brignais et leurs suppléants

Michel THIERS
Marcel MASSON
Paul MINSSIEUX
Louis ROLLAND
Dominique VIRET
Marc VALENTIN

Marie-Thérèse MAUCOUR
Gilles DESFORGES
Thierry LOUIS
Martine VIALET
Serge TOUILLIEZ
Guy BOISSERIN

Répartition dans les commissions. Membres titulaires et suppléants

Finances
Aménagement de l'espace
Développement économique
Protection et mise en valeur de l'environnement

Paul MINSSIEUX
Dominique VIRET
Louis ROLLAND
Michel THIERS

Marc VALENTIN
Marcel MASSON
Marie-Thérèse MAUCOUR
Martine VIALET

VOIRIE

A74 (ex A45) : la nouvelle liaison Lyon / Saint-Étienne

En 1994, le Ministre des Transports fixait le cahier des charges de la nouvelle autoroute A74 (ex A45) et

lançait l'avant projet sommaire de la liaison. Trois ans après, où en sommes-nous ?

Si aujourd'hui, les représentants de l'État ne sont pas encore en mesure de fixer avec précision l'échéance de la mise en service de l'autoroute, le dossier suit son cours normalement. Les services de l'État ont d'ores et déjà déterminé les différents fuseaux d'études : 16 pour le département de la Loire et deux pour le Rhône (à l'exception de St-Maurice-sur-Dargoire concerné par l'amorce des différents fuseaux de la Loire).

Pour le Rhône, la principale variante entre les fuseaux A et B se situe dans le secteur des 7 Chemins et la montée vers le plateau de Mornant.

Le fuseau A ou tracé Nord, dispose d'un tracé globalement parallèle à l'A74 sur la commune de Brignais, tandis que le fuseau B comprend plusieurs tracés possibles localisés davantage sur Vourles, direction Nord/Sud.

A ce jour, si le périmètre d'étude, d'une largeur de 1000 mètres

est arrêté, le choix du fuseau n'est pas adopté.

Pour Patrick de la Tullaye, chef du service "Grands Projets" au sein de la Direction départementale de l'Équipement, la décision finale sera conditionnée par plusieurs critères et notamment celui lié à la protection de l'environnement : "Tous ces projets traversent les périmètres de protection des puits de captage et sont par conséquent, très contrai-



C'est en 1993 que le principe de la création de l'autoroute à péage Lyon/Saint-Étienne a été adopté : une liaison classée d'intérêt social et économique, au regard de la saturation de l'A47 et de la nécessité de désenclaver certains territoires de la Loire.

gnants pour la ressource en eau". La protection du paysage ou la proximité des zones bâties sont également considérés comme paramètres essentiels.

D'ici la fin de l'année, une décision ministérielle déterminera le fuseau de 1000 m retenu, puis en 1998, la bande des 300 mètres. La déclaration d'utilité publique pourrait intervenir courant 2000. ■



Ilotage aux Perouses : en discussion avec Monsieur WOLF, responsable local de l'Opac du Rhône.

Police municipale : plus de sécurité

7 jours sur 7, 24 heures sur 24, en service régulier ou astreinte, la Police Municipale veille à la tranquillité, à la salubrité et à la sécurité publiques sur le territoire communal. Des missions d'autant plus importantes qu'elles relèvent essentiellement des "compétences du Maire" et de ses responsabilités.

La police municipale de Brignais, de gauche à droite : Gérard Parisot, Yves Piegay (et Sylvia), Pierre Marechet (chef de poste), Abdelatif Bradai.

Justement, pour le Maire de Brignais, la police municipale a un rôle majeur à jouer. "C'est le garant d'un équilibre, d'un sentiment sécuritaire et d'un bien vivre collectif, notamment dans une ville comme Brignais."

LA PRÉSENCE DES UNIFORMES EST RÉCONFORTANTE

En effet, le développement rapide de la commune, lié à l'évolution de la société, a engendré de nouveaux problèmes, donc des besoins supplémentaires en ce domaine. "Le contingent d'uniformes que représentent les quatre policiers municipaux de Brignais ne peut qu'enrayer ce sentiment d'insécurité. Mais à notre tour, nous demandons instamment à la population de prendre conscience de certains désordres sérieux et d'accepter de changer quelques mauvaises habitudes. Travaillons dans la même direction en adoptant des attitudes civiques et des comportements responsables."

PLUS DE MOYENS

Forte de ses responsabilités et de ses engagements passés, la



Patrouille en zone industrielle.

Municipalité a donc décidé de renforcer le poste de police. Le recrutement d'un quatrième gardien municipal début 1997 fait partie intégrante d'un plan général qui comprend trois axes :

- La réorganisation du poste par la création de deux équipes composées de deux agents de surveillance, dotées des moyens indispensables à l'exécution de leurs missions.

- Le recentrage des activités : c'est décharger la police municipale de certaines tâches pouvant être aisément réalisées par d'autres agents communaux au profit de missions spécifiques de police visant

la stricte application des règlements ou des arrêtés du Maire.

- Le redéploiement par une pratique quotidienne de l'ilotage sur l'ensemble du territoire communal.

LAXISME, INCIVISME, INDISCIPLINE... LA MUNICIPALITÉ DIT "STOP"

Pour l'Adjoint Délégué à la sécurité, ces deux derniers points sont indissociables.

D'une part, il s'agit de remettre de l'ordre dans la Ville comme dans les esprits. "On ne peut plus tolé-



pour les brignairots

rer que certains usagers de la voie publique feignent d'ignorer les règles élémentaires du Code de la Route, notamment en matière d'excès de vitesse, de non respect des feux tricolores, des sens interdits ou de stationnement.

Est-il besoin d'expliquer que la zone bleue a été instaurée pour favoriser une rotation des places de stationnement bénéfique au commerce local ?

Est-il nécessaire de rappeler l'importance du respect des stationnements réservés aux personnes handicapées ?

Faut-il encore expliquer les dangers liés au non respect d'un feu rouge ?

DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE DE L'ÎLOTAGE

D'autre part, à travers l'îlotage, il s'agit de renforcer le contact entre les policiers municipaux et la population et de créer des relations de confiance réciproques. Pour Pierre Marechet, chef de poste, "l'îlotage est considéré comme une action de prévention à l'échelle du territoire communal. Cette pratique peut conduire à détecter, dès leur apparition, des phénomènes de pré délinquance ou de petite délinquance."

Mauvais stationnement sur une place réservée "handicapé".



L'Adjoint au Maire en charge de la sécurité est formel, "la réussite en ce domaine dépend de la qualité des liens établis au cours des rondes ou des surveillances pédestres et d'une bonne appréhension des habitudes des habitants des quartiers. Il s'agit également d'établir des liens efficaces avec les autres maillons de la chaîne : police nationale et gendarmerie."

Si plusieurs réclamations sont parvenues à l'Hôtel de Ville, suite à l'établissement de procès verbaux, de nombreux Brignairots saluent cette fermeté retrouvée, cette volonté municipale de combattre le désordre.



Surveillance du bon déroulement du marché avec Yvette Fayard, chargée des places.

Pour le Maire de Brignais, insécurité ou sécurité tiennent du civisme. La volonté municipale ne passe pas automatiquement par le "tout répression". Au contraire, il s'agit de redonner toute leur valeur aux règles qui régissent la vie dans une micro-société comme Brignais. ■



Assistance aux personnes sur la voie publique. Ici, avec les sapeurs-pompiers.

Missions

Les missions de la police municipale sont strictement édictées par la Loi et le Règlement.

Selon le Code des Communes, sa mission essentielle est d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. La police municipale est chargée d'appliquer les arrêtés du Maire et de constater les infractions, aux moyens de procès-verbaux.

Elle exerce d'autres missions concurremment avec les services de l'État. C'est le cas de certaines polices dites "spéciales", comme la police de l'urbanisme, de l'environnement, du cimetière et bien sûr, le Code de la route...

Recrutement

Recrutés par concours, les policiers municipaux doivent être agréés par le Procureur de la République. Ils prêtent serment devant le juge judiciaire avant d'entrer en fonction ; autant de garanties voulues par les textes quant à leur totale intégrité.

Activités

Concrètement, vous verrez les policiers municipaux agir en matière de :

- conseil et assistance à la population
- stationnement
- circulation
- surveillance de la voie publique
- sécurité aux abords des écoles
- hygiène, salubrité publique
- police funéraire
- marché
- animaux errants

MAÇONNERIE

NEUF et RÉNOVATION

.SQUILLACE

TOITURES - RAVALEMENT de FAÇADES - PEINTURE
PISCINES - TERRASSES - TRAVAUX d'ENTRETIEN

04.72.31.02.32 - 04.78.05.59.38

A Brignais, trois formules de garde pour les enfants de moins de 3 ans dont les parents travaillent

Les assistantes maternelles agréées par les services du Conseil Général :

Suzanne Devers, assistante sociale dispose pour Brignais d'une liste de 71 personnes agréées gardant 2 à 3 enfants à leur domicile.

Depuis quelques années ces assistantes maternelles indépendantes dont le salaire est réglé directement par les parents sont régies par un statut particulier (qui définit un régime tarifaire de congés et de formations initiales obligatoires).

Informations complémentaires : Maison du Département, allée des Cèdres à Brignais, service de la Protection Maternelle et Infantile, 04 78 05 16 41.

Crèche municipale familiale "l'Arc en Ciel" :

Dirigée par Edith Lefèbvre, elle regroupe 25 assistantes maternelles salariées par la Ville et qui gardent en moyenne deux enfants à leur domicile, soit une capacité d'accueil de 50 enfants. La différence avec la formule ci-dessus, c'est l'organisation de temps collectifs dans les locaux de la crèche à raison de deux demi-journées par semaine.

Informations complémentaires : crèche municipale, allée des Cèdres à Brignais, 04 72 31 68 11.

Halte garderie "la Câlinerie" :

Dirigée par Marie Christine Joly sous l'égide du Centre Social, la halte offre un mode de garde collectif 5 jours par semaine de 8 heures à 18 heures. Les enfants peuvent la fréquenter par demi journée dans une limite maximum de 2,5 jours par semaine.

Informations complémentaires : halte garderie, 56 rue Paul Bovier Lapierre, 04 78 05 03 72



Derniers préparatifs avec les artisans avant ouverture des nouveaux locaux, en Mai.

Extension de La Câlinerie

En Mai prochain, la capacité d'accueil de la Halte Garderie passera de 10 à 15 enfants : un ballon d'oxygène au regard des attentes des familles en matière d'accueil des moins de 3 ans.

Créée en 1988 par le Centre Social avec l'aide financière de la Ville et l'agrément de la CAFAL, la halte garderie "la Câlinerie" est restée la seule structure d'accueil exclusivement collective des enfants non scolarisés. Son installation au 56 rue Paul Bovier Lapierre dans des locaux loués à l'OPAC, en a fait un équipement de proximité rapidement indispensable, déjà limité à 10 places.

Mais avec 200 naissances en moyenne par an, les structures d'accueil restent néanmoins inférieures aux besoins formulés par la population. Car Brignais attire chaque année de nouveaux jeunes couples dont une majorité des deux conjoints travaillent.

L'ouverture de la crèche familiale municipale "l'Arc en Ciel" en 1989 et ses extensions succes-

sives, puis l'élargissement des horaires d'accueil de la Câlinerie en 94 ont permis d'absorber les demandes des parents et de réduire pour un temps les listes d'attente.

Qualifiée comme une des priorités du mandat, la politique "petite enfance" a fait l'objet dès 1996, d'une nouvelle réflexion.

Inscrits dans le troisième contrat enfance signé par la Ville et la CAFAL, les travaux d'extension de la Câlinerie ont démarré fin janvier. Le doublement de la superficie actuelle par la jonction de l'appartement mitoyen a été préféré à un transfert. La restructuration de l'ensemble, remis à neuf et travaux de sécurité, a été supervisée par les services techniques municipaux. Certains travaux ont été confiés aux Brigades Blanches

(dispositif d'intégration sociale par le travail monté par l'OPAC du Rhône), et une consultation a été lancée auprès des artisans Brignairots en matière de menuiserie, d'électricité et de plomberie.



Avec 50 heures d'accueil hebdomadaire, la Câlinerie organise un "temps déjeuner" désormais quotidien.

L'investissement total s'élève à 285 000 F dont 87 000 F pris en charge par la CAFAL et 60 000 F sur le budget État, politique de la ville.

En terme de fonctionnement, l'extension induit principalement la création de 1,5 emploi soit un poste d'auxiliaire puéricultrice et deux postes d'aides maternelles (temps partiel).

Conscient de la dimension sociale du projet, l'OPAC a répondu favorablement en réduisant de 50 % la part de loyer du nouvel appartement (hors charges).

Pour Marie Christine Joly, directrice de la Câlinerie depuis son ouvertu-

re, l'équipe va pouvoir mettre en application une multitude de projets restés dans un carton pour cause d'exiguïté des locaux : animations "mère/enfant", activités manuelles ou corporelles...

Avec le développement des emplois à temps partiel, le concept de la halte garderie est de plus en plus actuel. Si au départ, il devait permettre à des mamans de s'échapper de leur foyer pour des raisons d'organisation familiale, la halte garderie est de plus en plus fréquentée par des familles dont l'un des conjoints travaillent à temps partiel.

La nouvelle organisation des horaires (de 8 à 18 heures sans interruption du lundi au vendredi) a pour objectif de créer un certain nombre de places dites "permanentes", soit un accueil maximum dans la limite de 2,5 jours de fréquentation hebdomadaire par enfant. Les horaires d'ouverture hebdomadaire passent de 42 à 50 heures avec un service de déjeuner quotidien.

En 1987, la Câlinerie a accueilli en rotation 105 enfants soit 3171 demi-journées comptabilisées.

Cette multitude d'enfants qui transitent dans la structure induit de la part du personnel un investissement psychologique et technique tout particulier. Un travail que saluent tous les parents en relation avec la Câlinerie. ■



Il y a tout juste un an, quelques jours avant Pâques, les petits Brignairots avaient la joie de découvrir l'aire de jeux installée à leur intention dans le parc de l'Hôtel de Ville. Avant l'été, l'ensemble des jeux d'enfants devront subir certaines mises en conformité suite à une réglementation récente. Ici, un enfant avec Edith Lefèbvre, Directrice de l'Arc en Ciel.



VILLE DE BRIGNAIS

Petites histoires de rues

Des hommes...

Ferdinand Gaillard (rue) : l'entrepreneur Maire

Ferdinand Gaillard est né à Izeaux en Décembre 1821. Son père, Jean Baptiste, horticulteur s'installe à Brignais peu après et fonde son entreprise. Ferdinand Gaillard épouse en 1843, Mademoiselle Joseph Gutton. Il est amusant de noter que son père n'assiste pas à la cérémonie, car il se trouve à New York à ce moment-là. C'est d'ailleurs dans cette ville qu'a été établi l'acte de consentement paternel comme le précise l'acte de mariage retrouvé dans les registres de la commune. Mais que faisait Jean Baptiste Gaillard à New York ? Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'à cette époque le voyage d'un jardinier aux Amériques n'était pas chose courante.

Il n'est donc pas surprenant qu'avec un tel père, Ferdinand Gaillard se soit distingué dans l'étude et la sélection des plants. Ainsi formé par son père, il prend la suite de l'entreprise familiale. Lors des recensements de 1851 et de 1882, il est classé comme pépiniériste, puis en 1891 et 1901 viticulteur. Son entreprise emploie de nombreux ouvriers souvent logés dans des maisons lui appartenant notamment, situées à la place du Clos Paris actuel.

C'est sans doute en raison de sa notoriété et de son sens de l'organisation, que Ferdinand Gaillard exerce à deux reprises la fonction de Maire : de 1865 à 1870, puis de 1892 à 1894.

Il décède en 1904.

En donnant le nom de Ferdinand Gaillard à une rue de Brignais, la Municipalité a voulu rendre hommage à un chercheur capable d'améliorer sans cesse la qualité des plants, sélectionnant arbres et cépages, ce qui lui valut une notoriété dépassant le cadre du département, voire de la région.

Son neveu, Ferdinand Girerd lui succéda à la tête de l'entreprise qui connut la prospérité jusqu'à la grande guerre de 14-18.

La rue Ferdinand Gaillard était bordée d'un bief qui prenait naissance à une levée située au pied de l'actuelle piscine. Elle longeait le terrain de l'ex camping et venait couper la grande rue avant de se diriger vers le Moulin par l'actuel rue du Bief. Dans cette rue se trouvait la propriété des Ronzières, détruite plus tard par un incendie. C'est sur ce terrain qu'a été construite l'ancienne école Simondon.

Charles de Gaulle (rue) : l'homme d'État

La personnalité de Charles de Gaulle est encore trop présente à tous les esprits et d'une telle importance historique qu'il nous est apparu à la fois inutile et vain de le présenter.

La rue Général de Gaulle emprunte complètement le tracé de la route Nationale 86, aujourd'hui RD486, reliant Lyon à Beaucaire par la rive droite du Rhône. C'est la Narbonnaise qui plus loin dans l'histoire empruntait le tracé de la voie romaine.

La voie Narbonnaise partait du Carado Maximus, franchissait la Porte Narbonnaise, puis descendait vers le Rhône par la Montée de Choulans où elle rejoignait le vieux chemin des Marseillais. Ils se confondaient

L'étude de l'index communal du nom des rues, des quartiers ou des lieux-dits est une façon comme une autre d'appréhender la petite histoire locale.

Ces noms que nous déclinons tout au long de l'année, qui nous situent au sein d'un territoire appartiennent à notre patrimoine. Ils nous rattachent au passé.

Leurs origines sont diverses : il y a déjà les noms des hommes et des femmes qui ont marqué une époque par un destin local, régional, voire national. Il y a les noms qui se rattachent à un passé architectural important et d'autres qui évoquent des activités ou des coutumes anciennes.

Depuis de très nombreuses années, l'Association des Amis du Vieux Brignais a regroupé un certain nombre d'écrits, de documents et d'informations diverses plus ou moins connus des Brignairots. Avec eux, nous vous invitons à parcourir quelques pages de l'index des rues de Brignais à la découverte de notre histoire.

Si vous avez des éléments qui pourraient paraître dans cette rubrique, si l'histoire locale vous intéresse, n'hésitez pas à contacter l'Association de Amis du Vieux Brignais ou les services municipaux

Dossier réalisé en collaboration avec



ensuite avec le chemin des Fontaines jusqu'à Oullins, pour emprunter la vallée de l'Izeron. A Beaunant, elle obliquait vers Brignais et suivait alors la vallée du Garon jusqu'à Givors puis la vallée du Gier jusqu'à Saint Romain en Gier pour se rabattre par Echallas sur Sainte Collombe les Vienne. Elle suivait ensuite la rive droite du Rhône en passant par Tournon, Pont-Saint-Esprit, Nîmes, Montpellier, Béziers et enfin Narbonne.

Robert Guillaud (rue) : le Résistant



Né en Juin 1903 à Bourg en Bresse, Robert Guillaud est breveté d'Etat Major. Sous le pseudonyme d'Enée, il dirige le réseau de résistance Gallia. Arrêté par la Gestapo en 44, avenue de Saxe à Lyon, il est interné à la prison de Montluc. Il est ex-trait avec 120 détenus et assassiné au fort de Côte Lorette à Saint Genis Laval le 18 Août 44.



La place et la rue Colonel Guillaud accueillait au début du siècle le dernier dimanche de Juillet la fameuse vogue de Brignais. La manifestation durait du samedi au mardi. Le dimanche à 11H00, se déroulait le tir à l'anguille : on attachait au milieu d'une corde tendue entre chez Piquet et Piot (aujourd'hui le salon Robert et Venet traiteur) par les fenêtres des greniers, une anguille tenue bien serrée par la tête et passablement savonnée. Chacun à leur tour sur des chevaux, les voyageurs devaient l'arracher.

Mère Elise Rivet (rue) : la Sainte



Née en 1890 à Draria (Algérie), elle s'installe à Lyon avec sa mère, à la mort de son père en 1910. C'est une jeune femme intelligente, cultivée et de caractère, qui prend le voile en 1913 sous le nom de Sœur Elisabeth de l'Eucharistie. Après avoir été directrice de la Providence en 1917, puis Maîtresse des novices en 1920, elle est élue Supérieure Générale de Notre Dame de la Compassion (Lyon 5^{ème}). A partir de 1933, elle collabore avec la Ville de Lyon et les Beaux Arts aux recherches archéologiques qui mettent à jour les deux théâtres romains de Fourvière. C'est en 1936 qu'elle décide de transférer pour partie sa congrégation dans une propriété de Brignais destinée à l'accueil des filles mineures. Consciente des dangers du nazisme, elle entre dans la résistance dès 1940. C'est sur dénonciation que la Gestapo opère une perquisition et l'arrête. Internée en Juillet 44 dans le camp de Ravensbrück, elle devient rapidement l'âme du camp, le réconfort de ses camarades croyantes et incroyantes. Le 30 Mars 45, devant le désespoir d'une mère de famille désignée pour mourir dans la chambre à gaz, Mère Elisabeth prend sa place. Une enquête canonique a été lancée en 1991 par Monseigneur Decourtray et devrait aboutir à sa béatification. Décorée des Palmes Académiques en 1937 et de la Croix de Guerre avec étoile en 1945, l'action exemplaire de Mère Elise Rivet fait l'objet de l'édition d'un timbre poste dans la série "héros de la résistance" en 1961.



Guy de Chauliac (place) : médecin et homme d'Eglise



Le plus illustre personnage dont s'honore l'histoire de Brignais est l'une des plus belles figures de son temps : Guy de Chauliac surnommé "le père de la médecine au Moyen Age", qui a exercé à l'hôpital de Brignais. Né à la fin du 13^{ème} siècle, Guy de Chauliac se fait très tôt remarquer pour sa vive intelligence et une vocation bien affirmée de soulager et de guérir. Instruit et protégé par l'Eglise, il étudie dans différentes facultés de France puis parcourt l'Europe. A Bologne, en Italie, il travaille avec l'illustre Bertuccio, célèbre dans toute l'Europe pour ses connaissances anatomiques et ses dissections. A son retour en France, avec le génie qui le caractérise ; Guy de Chauliac ne manque pas de diffuser les méthodes de son maître. Il commence l'exercice de la médecine dans le diocèse de Mende. Installé en 1344 à Lyon, il acquiert rapidement sa notoriété par sa pratique des trépanations. Chanoine de Saint Just à Lyon, il participe à la lutte contre l'épidémie de peste qui manque lui coûter la vie. Ingénieur, expérimenté, instruit dans son art et dans quelques autres, lettré... il grimpe rapidement dans la hiérarchie de l'Eglise au gré de ses découvertes et de ses résultats. Il est successivement médecin de Clément VI, d'Innocent VI, puis 1^{er} médecin d'Urbain V tout en exerçant les fonctions de lecteur de la chapelle pontificale. L'œuvre de Guy de Chauliac, "la grande chirurgie" ou le "guidon de la pratique en chirurgie" est considéré par ses contemporains comme une "somme" chirurgicale, une base et un guide indispensable à tous les praticiens sérieux. Même de nos jours, les érudits et les chercheurs qui honorent le monde médical lui rendent hommage. La place Guy de Chauliac a été créée suite à la rénovation d'un îlot bâti situé dans le quartier historique supposé de l'ancien hôpital de Brignais : un hôpital médiéval placé

hors des murs de la cité. Ainsi les voyageurs ou pèlerins pouvaient-ils y trouver refuge quand les portes de la ville étaient fermées. Ce vaste bâtiment formait un quadrilatère, compris entre la rue Casse Froide, la rue de la Giraudière, la rue du Bief et la rue Général de Gaulle.

Robert (impasse) : le donateur

La petite histoire locale raconte qu'un dénommé Robert avait fait donation de tous ses biens pour qu'il soit attribué chaque année une somme d'argent aux conscrites et qu'elles fêtent dignement cet événement. Le legs Robert précisait que les filles devaient être issues de familles de cultivateurs et qu'elles devaient prouver qu'elles étaient restées à la terre. A cette époque, ce genre de donation était relativement courant et avait pour objectif de maintenir la population sur le domaine agricole.

... des sites

Sacuny (chemin de)

C'est un lieu-dit dont le nom provient probablement de la très ancienne famille noble des Sacconins, lequel par déformations successives est devenu Sacuny : Sacognins au 13^{ème} siècle, Sacognis au 17^{ème} siècle. Le nom de Sacuny apparaît au cadastre de 1822.

Les anciens bâtiments de Sacuny ont été achetés en 1894 par la Société Lyonnaise pour le Sauvetage de l'Enfance. Cette association a pour objectif dans un esprit laïc, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes maltraités et moralement abandonnés. La construction des bâtiments remonte à 1883. C'est l'année où la société religieuse de Saint Joseph vend le domaine de la colonie agricole située à Oullins. Avec le produit de la vente, elle construit à Brignais sur le site de Sacuny une nouvelle colonie, hébergée dans des bâtiments spacieux et conformes à la vie en collectivité.

Vieux Pont (place du)



A l'entrée de Brignais, il accueillait la route royale de Lyon à Saint Etienne. Il comporte essentiellement deux arches de pierre de 4 m de hauteur sous clé. D'une largeur de 3,70 m et d'une longueur de 33 m environ, il n'offre en fait qu'un débouché linéaire de 8 m correspondant au passage des eaux du Garon en temps normal. Ce pont possède un sommet en dos d'âne comme beaucoup de ses confrères de l'époque. La chaussée est composée de galets et les murs parapets sont couverts de longues dalles de granite.



Sa construction est supposée dater du 13^{ème} siècle. Au cours de son existence, il a souffert des intempéries et de la négligence des hommes, notamment au 14^{ème} siècle.

Longtemps après la bataille de Brignais (1362), en 1394, le bailli de Mâcon, Sénéchal de Lyon, contraignit les habitants à contribuer aux réparations du château de Brignais et l'on apprend à cette occasion que le pont est vétuste.

En 1399, les réparations n'ayant pas été effectuées, les autorités de Brignais nomment deux prud'hommes pour lever dans la paroisse de Brignais et de Vourles une taille et collecte de 40 francs pour réparer le pont. Pendant la période révolutionnaire, l'ouvrage se délabrait à un tel

point, qu'un habitant tomba dans le lit de la rivière.

Au cours de l'an II, des pierres provenant de la destruction de la tour crénelée de l'ancien château furent destinées à sa réparation. Le passage des troupes de la Convention en direction de Lyon (1793) et leur matériel lourd obligèrent à une remise en état après le siège de Lyon. Depuis 1828, le Pont Vieux est entré dans une période de semi-retraite. C'est à cette époque qu'il bénéficie de la construction sur la route nationale du Pont Neuf. Depuis le 15 Novembre 1934, il est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques de France.

Pierre Souveraine (chemin de la)

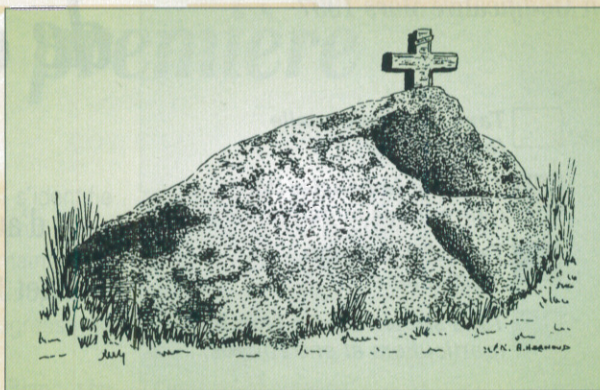


Illustration : André HERNOUT / L'Arrière

Aux confins de Brignais, de Saint Genis Laval et de Chaponost un lieu dit porte le nom mystérieux de Pierre Souveraine.

La petite histoire raconte que l'emplacement aurait été utilisé par le Duc de Bourbon comme observatoire lors de la bataille de Brignais. Il y trouva la mort tué d'une flèche d'arbalète. La légende veut qu'il ait été enseveli sous la pierre même d'où la croix monobloc qui la surmonte. Une autre version raconte qu'une vigne voisine aurait appartenu à un vigneron dénommé Souverain, d'où l'appellation de Pierre Souveraine. Cette hypothèse est historiquement plus plausible. Un texte découvert aux archives départementales par l'Abbé Cartelier précise : "le 13 Juillet 1461 Messieurs du Chapitre de l'Eglise de Lyon passèrent une transaction avec Messieurs du Chapitre de Saint Just au sujet des dîmeries de Saint Genis Laval et de Brignais, séparées par une grosse pierre appelée la Souveraine, au territoire de Monissoble dans la vigne de Pierre Souverain."

Les lieux forment un monticule assez vaste qui culmine à 290 m. De là, on peut actuellement voir les routes de Saint-Genis-Laval et de Chaponost qui s'étirent dans les vallons.

trefois à Brignais et bénéficiant d'un commerce florissant.

Rouliers (rue des)



Avant l'arrivée du chemin de fer à Brignais, le "roulage" ou transport des marchandises par voiture était des plus importants. La commune étant un relais de poste entre Lyon et Saint Etienne, de nombreux attelages s'arrêtaient dans ces auberges. La route passait par la place des Terreaux, la rue Colonel Guillaud, le Pont Vieux, la rue du Bief et la rue des Rouliers pour rejoindre la Grande Route.



Ronde (rue de)



Comme son nom le laisse supposer, elle emprunte l'ancien chemin de ronde qui ceignait le château.

Terreaux (place des)

Son nom fait probablement référence aux fossés du château.

... des activités

Chapeliers (rue des)



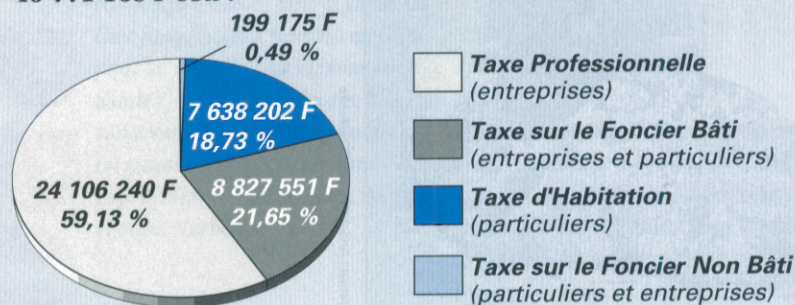
Son nom fait référence aux fabricants de chapeaux installés au-

Bibliographie

L'ensemble de ces informations est issu d'un certain nombre d'ouvrages ou de textes dont les auteurs sont les suivants :
 Maurice Blanc (l'histoire de Brignais en lyonnais au 18^{ème} siècle-1982)
 Georges Caveau (rues Saint Genoises 1986)
 Etienne Cartalas (bulletin de l'ARAIRE n° 101 1995)
 Victor Degorgue (la naissance de la colonie de Sacuny - 1994)
 Bruno Permezel (Résistants à Lyon)
 Anne Marie Piegay
 Claudius Rolland Raginel

Fiscalité directe (produit des 4 taxes)

Budget Primitif 97 + Délibération Modificative Mars 1997
= 40 771 168 F soit :

**1997 : Nouvelle année de détente budgétaire**

Avec 12 600 000 F d'autofinancement, le budget 1997 se classe dans la liste des bons millésimes.

de 7,7 % cumulée aux 2 % de hausse volontairement modérée du taux des impôts locaux, génèrent 2 300 000 F de produits supplémentaires.

- L'augmentation des subventions fiscales de l'État, notamment la compensation de la taxe professionnelle, témoignent de la bonne santé des entreprises locales et abonde le budget communal de 1 400 000 F.

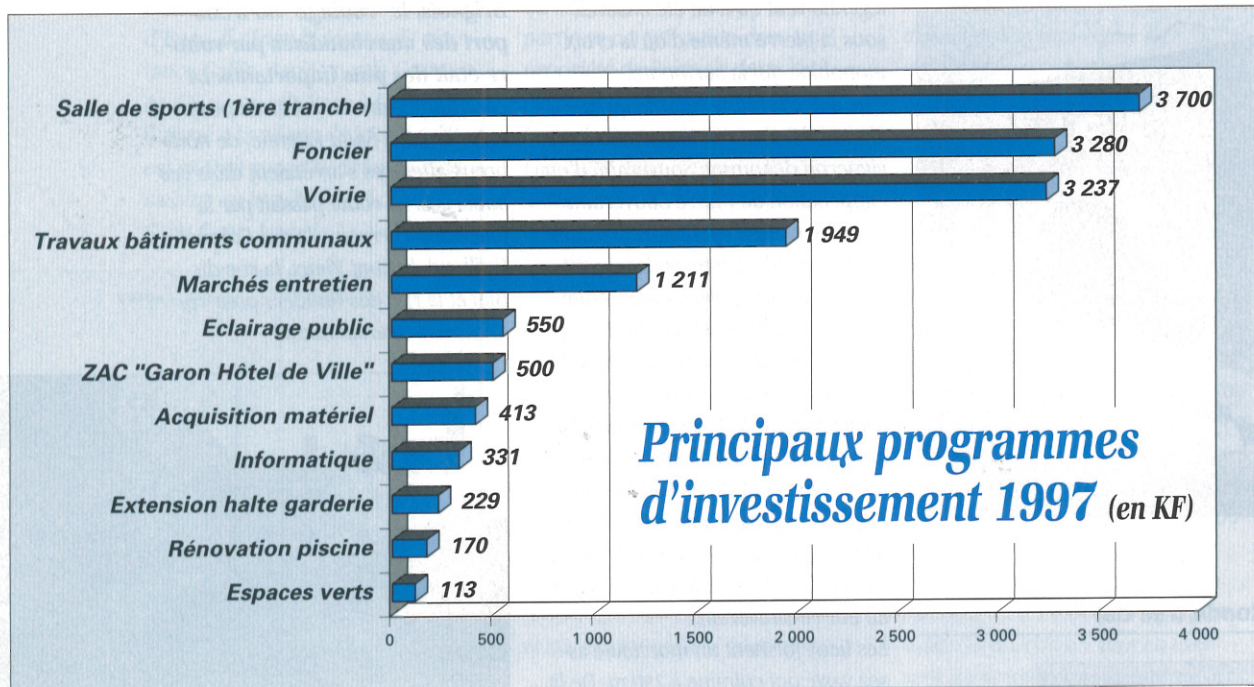
- Enfin, l'excédent dégagé sur l'exercice 96 et s'élevant à 1 175 000 F vient encore conforter la section de fonctionnement.

La ventilation des dépenses de fonctionnement est globalement analogue à l'année précédente. Le poste principal (frais de personnel) est relativement stable : 23 210 000 F.

Dépenses/ Recettes	Budget Primitif 97	Délibération Modificative 97	Report 96	Cumul * 97
Investissement	11 075 000	+ 9 935 000	1 975 000	= 22 985 000
Fonctionnement	57 600 000	+ 11 165 000	0	= 68 765 000
Total	68 675 000	+ 21 100 000	1 975 000	= 91 750 000

* dont dépenses réelles et dépenses d'ordre.

Pour l'Adjoint aux finances, ce résultat est d'autant plus satisfaisant que le passage obligatoire à la M 14, nouvelle instruction comptable qui régit les communes depuis le 1^{er} janvier 1997, bouscule "les règles du jeu".

**...ET UN CONFORTABLE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT**

"Avec une enveloppe de près de 23 000 000 F, l'année 97 marque le retour d'un programme ambitieux d'investissement, sans hypothéquer pour autant l'équilibre financier à venir de la Ville", précise le Maire.

La patience des élus en matière d'investissement porte ses fruits. La Municipalité est en mesure aujourd'hui de présenter une courbe progressive de désendettement de la commune vers un seuil conforme à une gestion saine.

Comparés aux 12 600 000 F d'autofinancement, les 6 880 000 F d'emprunts affichés au budget 97 (dont 1 888 000 F non consommés en 96 et reportés) sont tout à fait supportables.

Compte tenu de ces bons indicateurs, la commune s'est fixé des priorités :

- lancement de la construction du deuxième gymnase (salle de sports),
 - acquisitions foncières,
 - rénovation de la voirie,
 - entretien des bâtiments communaux,
 - amélioration de l'éclairage public,
- sont les principaux programmes d'investissement 1997 (voir encadré).

Cet ensemble de projets qui témoigne d'un certain optimisme des responsables financiers devrait répondre aux Brignairots en attente d'équipements ou de services supplémentaires. ■

LES BONS COMPTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT...

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 53 552 667 F (hors rattachement 96) contre 54 248 000 F en 1996, soit une baisse de 1,28 %. La maîtrise continue de celles-ci et le bon niveau d'encaissement des recettes sont à l'origine de cette évolution positive. C'est ainsi que 12 600 000 F d'autofinancement vont abonder le budget d'investissement contre 8 312 000 F en 96.

Plusieurs explications à cela :

- L'augmentation des bases fiscales

IRHONIBAT

Rénovation, Décoration : la Passion Création
Pose tous revêtements de sol - Peinture - Tapiserie
Stores intérieurs et extérieurs (Pose - Entretien)

Tous travaux d'agencement
Atelier couture : voilage, ameublement

Devis gratuits

70, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 30 20 - Fax : 04 78 05 41 66

Un apprenti dans les services municipaux : une première

En Septembre 1996, Sébastien Crozier rejoignait l'effectif communal comme apprenti aux espaces verts.

Une première pour la Ville qui profite d'une ouverture de la fonction publique territoriale et qui permet à un jeune Brignairot d'entrer dans le monde professionnel.

Pour l'année scolaire 96/97, la Chambre des Métiers du Rhône a recensé 35 jeunes Brignairots suivant une formation alternée ou "apprentissage" : parmi eux, Sébastien Crozier.

L'ENVIRONNEMENT POUR APPRENTISSAGE

Passionné de nature, de grand air, plus porté à étudier le cycle des végétaux que la littérature française, il décide à 17 ans de préparer un baccalauréat d'enseignement professionnel agricole (BEPA), option espaces verts.

Son objectif : obtenir une qualification professionnelle pour entrer rapidement dans le monde du travail.

Ainsi depuis huit mois, Sébastien partage son temps entre le lycée d'État Roanne-Chervé et les services techniques de Brignais. Complé par son nouveau statut,

mi-scolaire, mi-salarié, il s'identifie déjà totalement à son futur milieu professionnel : 5 semaines de congé annuel et une indemnité d'apprentissage qui progresse au rythme de sa formation.

Si Jean-Lou Bérout Blanc, son maître d'apprentissage lui répète souvent "qu'un bon jardinier peut également être instruit", il attend néanmoins avec impatience les semaines qu'il passe auprès de ses collègues Brignairots. Déjà apprécié pour son sérieux, à l'occasion d'un emploi saisonnier, Sébastien s'est très vite intégré dans l'équipe des espaces verts.

Chacun y trouve son compte. En échange d'un savoir faire pratique que lui dispense non seulement son maître d'apprentissage mais également ses autres compagnons, Sébastien apporte son enthousiasme, sa motivation, son travail. "C'est une collaboration enrichissante pour nous comme pour lui".

LA FONCTION PUBLIQUE : UNE RICHESSE DE MÉTIERS

L'ouverture du statut d'apprenti au sein de la fonction publique territoriale est récente. C'est seulement depuis septembre 94 que les collectivités territoriales sont invitées à accueillir des jeunes et à les guider dans l'acquisition d'une qualification professionnelle aux côtés bien sûr de l'Éducation Nationale. Pour Philippe Blain, Secré-

taire Général, "le secteur public recèle une grande diversité de métiers : mécanique, bâtiment, restauration collective, transports, santé... et on peut imaginer que chacun pourrait faire l'objet d'un cursus en alternance".



Sébastien Crozier au travail dans le parc de l'Hôtel de Ville.

Si ce dispositif n'est pas novateur au regard des milliers de jeunes issus chaque année de l'apprentissage dans le secteur privé, il témoigne d'une réelle implication de certaines collectivités locales dans la lutte pour l'emploi des jeunes. Brignais est de celles-ci.

De plus, accueillir un jeune en formation en alternance, c'est aussi faire preuve d'une gestion optimum du personnel. Pour l'Adjointe à l'environnement, c'est l'occasion de transmettre un esprit "maison" à un agent qui peut être potentiellement embauché et définir s'il y a adéquation ou non avec l'entreprise dans l'hypothèse d'une création de poste. ■

Arrachage des ambrosies : en août, il sera trop tard

Vous êtes allergique ? Alors ouvrez l'œil. Il y a peut-être des plants d'ambrosie à proximité de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Chaque été, la floraison des ambrosies provoque une recrudescence des phénomènes allergènes : picotement des yeux, écoulement du nez, étournelements ou plus grave, crises d'asthme.

Cette plante appartient à la famille des ambrosies. Elle est utilisée dans certains pays comme le Mexique, en infusion. Son domaine de prédilection ? Ce sont les terres meubles des espaces en friche ou des terrains fraîchement retournés.

A Brignais, le service des espaces verts a recensé les sites concernés se trouvant à proximité des habitations : le quartier des Ronzières (abords de la déchetterie et du stade André Lassagne), le secteur du chemin du Coq Gaulois ou encore celui de la rue de la Plaine d'Elite.

Depuis plusieurs années, les agents communaux s'efforcent de supprimer les plants par un fauchage systématique ou un traitement foliaire.

Des efforts qui portent leurs fruits : les ambrosies sont en très nette diminution voire en disparition dans les espaces traités.

C'est pourquoi ils en appellent aujourd'hui à la vigilance des propriétaires des terrains privés.

Quelques mètres carrés situés près des habitations et plantés d'ambrosies peuvent sérieusement handicaper des personnes sensibles. Car, comme toutes les "mauvaises herbes", les ambrosies se propagent à une grande vitesse et réduisent par ailleurs à néant les efforts de certains.

L'arrachage de l'ambrosie doit donc être effectué impérativement en juin ou au plus tard en juillet, période durant laquelle la plante n'offre aucun danger allergique. Au mois d'août, il sera trop tard, car en pleine floraison, elle disperse son pollen dans l'air.

Et nettoyer un terrain, un talus en friche, c'est aussi éviter qu'en période de grande sécheresse, il puisse s'embraser, pour une raison ou pour une autre.



L'ambrosie : une plante aromatique appartenant à la famille des ambrosies. Synonymes français : chénopode ansérine, ambrosine, thé des Jésuites, pied d'oie, thé du Mexique...

Lutte contre le bruit

Jours et heures autorisés pour l'utilisation d'engins à moteur :

■ du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h

■ le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

■ le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h.

Merci à tous de bien respecter cet arrêté municipal.

NOUVEAU À BRIGNAIS



**LES NOUVEAUX
CONSTRUCTEURS**

LE CLOS DES ÉCUREUILS

*Petite résidence de 22 logements
Face au Parc de la Mairie
Du 2 Pièces au 5 Pièces, terrasses plein Sud sur le parc
Chauffage gaz*



Bureau de vente sur place : Angle Rue Janicu / Rue de la Pinette
Ouvert tous les jours de 14 H 00 à 19 H 00, sauf le jeudi et le dimanche

☎ 04 72 31 76 19

Pierre ROCHEBLOINE

CONSEIL
ÉDITION
PUBLICITAIRE

ÉDITION PUBLICITAIRE

Dépliants
Catalogues
Plaquettes de prestige
Affiches
Annonces
Magazines
Journaux d'entreprises
Packaging
Transparents pour présentation
Panneaux de stand...

STUDIO PHOTOGRAPHIQUE

Publicité et industrie
Nature morte
Portrait haut de gamme (sur rendez-vous)
Reportage
Retouche et photomontage numérique
Tirages photo en série
Format de prises de vue du 24x36 mm au 20x25 cm
Eclairage électronique
Laboratoire intégré

PRÉ-PRESSE
Infographie
Composition
Scanner (50x65 cm)
PAO
Photogravure
Flashage
Epreuves Cromalin
Epreuves numériques laser

INTERNET

Création de pages Web
Création de sites
Numérisation d'images

LASERCOLOR

IMPRESSION

Tous documents

PHOTOCOPIE COULEUR

De l'unité aux grandes séries
Tarif dégressif pour quantité
Impression numérique
de fichiers informatiques

Logement : la métamorphose se poursuit

Dans toute commune, la politique en matière de logement est révélatrice de sa bonne santé, de son dynamisme. C'est un indicateur d'attractivité. Et qui dit attractivité, pense existence d'un marché local et nécessaire adaptation de l'offre à la demande. C'est l'objectif poursuivi par les responsables locaux.

Depuis une dizaine d'années, la volonté municipale en matière de logement a permis une métamorphose en douceur de l'habitat.

LA STRATÉGIE DU LONG TERME

Après avoir mis l'accent sur le logement individuel, le logement social (programmes de réhabilitation, de construction ou de création de logements intermédiaires), les années 96, 97 et 98 s'annoncent plus particulièrement axées sur la création de petits collectifs en accession à la propriété.

"Notre force, c'est le temps, c'est la patience, explique l'adjoint à l'urbanisme. Tant que nous maîtriserons en concertation avec les promoteurs la sortie des programmes, leur commercialisation fonctionnera et notre Ville préservera son image"

ALORS, QUOI DE NEUF EN CE DÉBUT D'ANNÉE ?

Dans le quartier Garon/Hôtel de Ville, la nouveauté, c'est l'arrivée du groupe Nouveaux Constructeurs. Après Tassin la Demi Lune, Francheville, Chaponost, le promoteur national intensifie son implantation dans l'Ouest lyonnais. Son programme, le "Clos des écureuils" a été conçu dans la même logique que les précédentes réalisations qui ceignent les abords du parc de l'Hôtel de Ville : trois étages, façades agrémentées de terrasses, larges baies vitrées, jardins privatifs en rez-de-chaussée et stationnements en sous-sol.

A la demande de la commission urbanisme, responsable de l'étude du projet architectural, l'accès par la rue de la Pinette a été préféré à la solution initiale, par le chemin de Janicu. Les travaux démarrent au cours du second semestre ; la livraison des appartements est programmée pour le printemps 98. Les entreprises locales seront consultées par les Nouveaux Constructeurs.

Parallèlement, le dossier de Zac de ce même périmètre "Garon/Hôtel de Ville" avance normalement. L'enquête parcellaire pour l'acquisition de terrains est achevée. Cela devrait prochainement permettre à la SERL (concessionnaire de l'opération) la réalisation de la deuxième tranche de la nouvelle voirie de desserte (jonction de la rue de Janicu et de l'allée des Cèdres). Ces nouvelles disponibilités foncières en plein cœur du quartier pourraient donner lieu à terme, à la création de petits collectifs conjuguant accession à la propriété et locations.

DES PROJETS SOUMIS À UNE STRICTE VIGILANCE

Autre quartier en cours de transformation, le centre ancien et

Brève enquête sur les logements et sur leurs acquéreurs

D'après une étude récente du Service Logement, réalisée à partir de la commercialisation des programmes récents, une grande majorité des acquéreurs est originaire de Brignais ou du Sud Ouest lyonnais. Près de la moitié des logements sont occupés par leur

propriétaire et plus de 30 % sont du domaine de l'investissement locatif. A Brignais, le nombre de types 3 créés ces dernières années arrivent en tête, suivis par les T.2. La composition familiale des acquéreurs se caractérise essentiellement par des couples sans enfants ou des personnes seules motivées par un retour au centre ville.



Le "Clos des écureuils" : un petit programme qui vient parfaire la logique architecturale recherchée aux abords du parc de l'Hôtel de Ville.

plus précisément l'espace situé entre la rue de Ronde, la place du 8 Mai 1945 et les berges du Garon.

Soumis à la vigilance très stricte des élus, le projet a pour objectif de redensifier en population, le cœur historique de Brignais. Sur les 40 logements que compte la résidence "les Allées du Garon" (groupe Bama), plus des deux tiers sont vendus. Constat identique pour les maisons de village dont 10 des 17 pavillons ont trouvé acquéreurs. Le site plaît car il conjugue vie de village dans un cadre ancien et modernité. La première tranche des Allées du Garon va être livrée sous quelques semaines alors que débute la seconde.

Deux autres petits programmes devraient achever la mutation de ce secteur.

Le "Carré de la Reine" : conçu par le groupe Progespace sur les anciens terrains de l'entreprise Reinemaille, le projet prévoit 8 logements : 4 maisons de ville avec jardin et un petit immeuble collectif de 4 appartements, le tout sur deux niveaux.

La dernière parcelle est en cours de cession : la Ville pourrait accorder un permis pour un petit collectif axé sur la réalisation à la vente de petites surfaces de type "studios".

Cette dernière opération foncière permettra l'ouverture de la liaison, future rue Jean Rousselin, prévue entre la rue de Ronde et la place du 8 Mai 1945. ■



"Côté Parc I et II" : une commercialisation exemplaire pour la nouvelle résidence qui remplace avantageusement l'ancien îlot d'habitation vétuste et insalubre. La vente des surfaces commerciales est en cours d'achèvement.



Secteur de la rue de Ronde : en cours de réalisation, les parkings en souterrain.

BRIGNAIS POUR TOUS

BRAVO, Monsieur le Maire...

Notre article sur la Maison Hoffmann et sur le recensement de tous les locaux loués mis à la disposition des associations locales, a déclenché une prise de décision bénéfique à la vie associative de Brignais.

En effet, lors du Conseil Municipal du 13 Mars 1997, à notre grande surprise, nous apprenions que le 1^{er} étage du Briscope, soit 400 m², étaient disponibles depuis 8 ans, car Monsieur le Maire, selon ses dires, "avait caressé pendant 8 ans l'espoir d'y installer une médiathèque".

Abandonnant son rêve irréalizable, Michel Thiers a donc décidé d'aménager ces locaux en salle associative à dominante culturelle.

Si ce projet se réalise, il sera opérationnel en Septembre 1997 et affecté au "Tourdion", à l'Harmonie Municipale et à la danse rythmique.

Ainsi, pendant 8 ans, ces 400 m² sont restés vides sans être utilisés alors que les associations quémandent en permanence des m² pour fonctionner normalement.

Cette immobilisation, propriété de tous les Brignairots, leur coûte cher à double titre : le coût de son investissement et la location, en parallèle, d'autres locaux pour les associations.

"Bravo, Monsieur le Maire pour l'attention que vous portez à nos écrits et à nos propositions. Sans aller prétendre qu'ils sont des électrochocs, ils vous sortent de vos rêves et servent ainsi à éclairer votre gestion de notre Commune".

Christiane Constant
Claude Lesimple
François Mathevet
Annie Mirales
Christian Touboulic

BRIGNAIS 95

Après bientôt 2 ans de mandature, la réunion de quartier du 25 mars dernier était un bon test pour connaître les attentes des Brignairots. Les discussions ont porté essentiellement sur la sécurité, l'urbanisme et les écoles. Si ces thèmes, déjà évoqués lors des élections de 96, reviennent c'est que rien ou peu n'a été fait pour satisfaire ces demandes.

SECURITE

Il est vrai que dans un monde où les parents perdent leur autorité, où les éducateurs ne sont plus respectés et où la démocratie est bafouée, le problème de la sécurité restera majeur. La société change et nos élus ne le comprennent pas encore. Que pouvons-nous faire à Brignais ? Un 4^{ème} garde municipal a été engagé, c'est bien. Alors pourquoi ne pas mettre en place un îlotage jusqu'à une heure avancée de la nuit au lieu de cantonner nos gardes aux sorties d'école, au rôle de facteur...

URBANISME

Le projet de ville est long à se mettre en place et l'on peut comprendre l'impatience des habitants. Tout est pourtant prêt puisqu'un cabinet d'architectes a travaillé sur ce dossier en 1996 et qu'un consensus semble s'établir autour de cette proposition. Nous osons espérer que ce ne sera pas une étude de plus dans les placards de la Mairie.

ECOLES

Certaines classes surchargées, d'autres qui se vident, tout le monde a oublié les vases communicants ? Est-il possible que parents, enseignants et élus pensent aux enfants et oublient leurs querelles politiques, racistes ou confessionnelles ?

B95sement vôtre.

Marc VALENTIN
Guy BOISSERIN

ENSEMBLE POUR BRIGNAIS

Comme il est facile de critiquer !

Comme il est aisé de vilipender lorsque les rênes du pouvoir appartiennent aux autres !

Tout y passe. Tout reste sujet à censure ou à caution de la part d'une opposition, qui dans le moindre détail, cherche, fouille, fouine, pour tenter de trouver la faille et, avec des "Y 'A QU'A" et des "FAUT QU'ON", soudain découvrir la solution miracle depuis longtemps préconisée, bien évidemment.

Les finances, la sécurité, l'urbanisme, la voirie, les périmètres scolaires, l'emploi, les personnels communaux, pour n'évoquer que ces domaines cruciaux, sont présentés comme abordés de façon légère et traités à "l'emporte-pièce".

A une époque où la gestion sous toutes ses formes demeure de plus en plus ardue, à un moment où la direction des affaires communales, l'exercice des choix notamment, requiert des qualités fondamentales telles les prévisions à moyen et long terme et la rapidité des décisions entre autres, paramètres de base qui devraient conduire à l'amalgame des bonnes volontés soucieuses du bien de leurs concitoyens et prêtes à "retrousser leurs manches", le politique reprend certains de ses droits... souvent malhabiles ou altérés.

Si la perfection n'est pas de ce monde, nous, Elus de la Majorité, unis et solidaires, gardons le sentiment d'accomplir sans forfanterie, mais avec volonté, courage et détermination, la tâche que les Brignairots nous ont confiée le 18 Juin 1995.

Les 24 Elus de
"ENSEMBLE POUR BRIGNAIS"

BRIGNAIS FAIT FRONT

Texte non communiqué.

R
H
O
N
I
S
S
A

Et la propreté devient pureté...

*Nettoyage Industriel
(bureaux - usines - magasins)
Entretien journalier ou périodique
Lavage vitrerie
Traitement de sols (métallisation...)
Shampooing moquettes
Ponçage-vernissage de parquets
Devis gratuits*

70, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 30 20 - Fax : 04 78 05 41 66

Restotel
des barolles

★★ NN

OUVERT
DIMANCHE
MIDI

Hôtel Restaurant

14, route de Lyon - 69530 Brignais
Tél. 04 78 05 24 57 - Fax 04 78 05 37 57

**Salles de séminaires - Repas d'affaires
Receptions - Mariages**

nouveau à Brignais

La Ronde

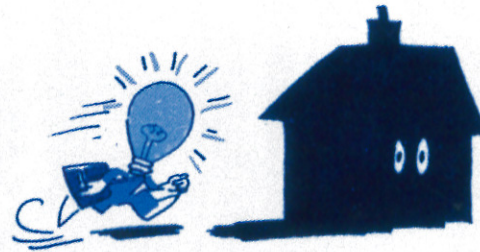
**Cafétéria - Snack - Glaces
Restaurant cuisine familiale
Petit-déjeuner
Sur place ou à emporter**

9, place Gamboni 69530 Brignais
(Place de L'Église)
Tél. 04 72 31 05 90

Ouvert toute la journée
du lundi au dimanche,
en soirée le vendredi et le samedi

Christian GRAU
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

ALARME
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE



8, allée Arthur Rimbaud
69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 72 31 10 32
Fax : 04 72 31 16 29

ALUMINIUM
ACIER
INOXYDABLE



ALMET

contribue aux performances de ses clients

ZAC N°1 des Basses Vallières - 15/17, rue de l'Industrie
B.P. 7 - 69530 BRIGNAIS - Tél. : 04 72 31 52 52 - Fax : 04 78 05 47 96

une société du
GROUPE PECHINEY



Le Savoir faire

AGRI / SERVICE



votre Jardinerie



Ets Ch. GRASSOT

211 bis, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS - Tél. 04 78 05 21 55